



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2011

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA  
VILLE DE NIORT DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - ENSEMBLE SOCIOCULTUREL  
NIORTAIS (ESN) - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 23 septembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**SECRETARIAT GENERAL**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE NIORT  
DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - ENSEMBLE  
SOCIOCULTUREL NIORTAIS (ESN) - MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L. 2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu l'article 16 des statuts de l'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN) qui prévoit que le Maire de Niort ou son représentant et quatre élus municipaux désignés par le Conseil municipal sont membres de droit siégeant avec voix consultative au Conseil d'Administration ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 mai 2008 portant désignation des représentants de la Ville de Niort à l'ESN ;

Considérent qu'il convient de remplacer Monsieur Frédéric GIRAUD qui a démissionné de son mandat de Conseiller municipal ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- procéder au remplacement de Monsieur Frédéric GIRAUD au sein du Conseil d'Administration de l'Ensemble Socioculturel Niortais (ESN) ;

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après *que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.*

Madame Julie BIRET a été élue pour représenter la Ville de Niort à l'ESN.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**